

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1449>



Le mécontentement continue au lycée Jules-Renard

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Echos des établissements - Lycée Jules Renard (Nevers) -



Publication date: lundi 20 mars 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les enseignants, les syndicats SNES-FSU et SE-UNSA du lycée Jules-Renard à Nevers tiennent à apporter les précisions suivantes :

- la Section de Techniciens Supérieurs (BTS) Système Electronique a été supprimée et non pas celle de BTS Electrotechnique, contrairement à ce qui a été noté dans le JDC du 15/03/06.
- la diminution de la dotation horaire globale de plus de 100 heures par semaine, par rapport à l'an dernier et la suppression de 11 postes d'enseignants à la rentrée prochaine vont diminuer l'offre, la capacité de formation scientifique et technique du lycée Jules-Renard dont c'est la vocation essentielle. Alors qu'il est certain que la France risque de manquer de scientifiques et de techniciens.
- des classes trop chargées ne favorisent pas l'intérêt des jeunes pour ces formations et moins ils sont nombreux, plus on risque de supprimer ces formations.

Pour un enseignement de qualité, nous revendiquons les moyens en dotation afin de permettre :

- la création d'une deuxième Terminale Génie Mécanique Productique pour éviter un effectif d'environ 37 élèves.
- la création d'une quatrième Terminale Scientifique (116 élèves sont en première Scientifique actuellement, (ce qui représenterait environ $116/3 = 39$ élèves par classe dans la prévision administrative de seulement 3 classes de terminale Scientifique).
- Une quatrième classe de 1ère Scientifique, créée à partir d'une augmentation de la DHG et non pas à moyens constants.
- Le dédoublement des travaux pratiques de physique appliquée et de construction mécanique en Section de Techniciens Supérieurs.
- L'affectation de moyens spécifiques en Education Physique et Sportive pour les Déficiants Auditifs, car on ne peut plus les affecter dans des groupes à faible effectif.
- Le non regroupement des deux classes de Section de Techniciens Supérieurs (Mécanique Automatisme Industriel et Electrotechnique) en français et éventuellement dans d'autres disciplines, ce qui conduirait à limiter les effectifs de chaque formation.
- Le non regroupement de classes pour certains cours.

Et, par conséquent, la non suppression d'un certain nombre de postes d'enseignants.

Pour le S1 SNES du lycée Jules-Renard,

R. Girard (enseignant)



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
